



AVIS PUBLIC

Promulgation – Règlement d'emprunt 238

Travaux de réfection du réseau d'eau potable, rue Notre-Dame entre les rues Montcalm et Roy

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté le 1^{er} août 2018 le **règlement numéro 238** décrétant un emprunt de 535 200 \$ relatif à des travaux de réfection du réseau d'eau potable, rue Notre-Dame entre les rues Montcalm et Roy.

Ce règlement a reçu l'approbation relative à un emprunt de 535 200 \$ par le ministre *des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, le 27 septembre 2018.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 77 rue Saint-Pierre à Saint-Pie, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 28 septembre 2018.

DOMINIQUE ST-PIERRE
Directrice adjointe et greffière adjointe